

de la Ville de Charleroi dressé par les Hollandais en 1819 (Archives de l'État à Mons. Plans cadastraux de la Province de Hainaut n° 175). Encore croqué par Delattre en 1937, l'escalier pourrait avoir disparu à la fin des années 1930 ou dans le courant des années 1940 comme semble en témoigner l'architecture des bâtiments préservés aujourd'hui de ce côté de la rue, entre la place Charles II et la « contrescarpe Alphonse Darville ».

Estinnes/Rouveroy : fabrique d'époque contemporaine dans l'ancien parc du château

Michèle DOSOGNE

Le village de Rouveroy compte quelques dizaines de maisons s'égrenant le long des routes nationales RN40 (Mons-Beaumont) et RN562 (Thuin-frontière française), au carrefour desquelles sont rassemblés l'église paroissiale Saint-Remi, le château et la ferme de la Dîme (Joris, 1983 ; Staessens, 1983^a ; 1983^b). Au 12^e siècle, la seigneurie de Rouveroy était un vaste fief relevant de la seigneurie de Mons. Elle échut par mariage à la famille de Bousies au 15^e siècle. Le château actuel et ses annexes ont été commandés par le vicomte François-Géry de Bousies à l'architecte Larivière en 1782 (Staessens, 1983^b, p. 416). Leur style tranche toutefois avec le bâti environnant – tours d'angle et douves – dont l'architecture et la structuration renvoient à des modèles médiévaux et modernes.

Dans les années 1980, le site du château a été acheté par les Mutualités chrétiennes dans le but d'y installer une maison de repos et de soins, Le Rouveroy. Huit pavillons et bâtiments administratifs ont été implantés dans l'ancien parc. À la fin des années 1990, la demeure seigneuriale a été vendue, les destinées du parc et du château étant désormais dissociées (communication personnelle MM. P.-A. Stefanuto et G. Piette).



Rouveroy, parc du château : la butte après dégagement de la végétation.



Les vestiges du pavillon au sommet de la butte.

En 2011, les Mutualités chrétiennes ont déposé un projet d'agrandissement de leur établissement qui prévoit la construction de six « cantous » et quinze résidences-services supplémentaires à l'extrémité sud du domaine. Ce projet a été largement décrié, les opposants arguant notamment la destruction de vestiges potentiels de l'ancien château féodal dont une « motte » visible dans le parc, à l'emplacement des futures constructions. C'est dans ce cadre que le service de l'Archéologie (direction extérieure du Hainaut 1) a été amené à intervenir au début du mois de novembre 2011.

Les vestiges consistent en les restes d'un petit pavillon circulaire au sommet d'une butte artificielle (parc. cad. : 7^e Div., Sect. A, n° 316^{h2} ; coord. Lambert : 128453,30 est/115720,45 nord). La butte présente une forme globalement circulaire de 12 à 13 m de diamètre. Elle est composée de limon brun clair de texture assez meuble. Elle est ceinturée d'un mur en pierre sèche dont une grande partie des éléments ne sont plus en place, la végétation ayant progressivement repris ses droits depuis l'abandon des lieux.

Le mur est fait de moellons équarris de dimensions variables et assisés, les éléments de plus grand gabarit étant mis en œuvre à la base. Le matériau est une pierre gréseuse rougeâtre montrant de petites cavités en surface et des inclusions noires, probablement du grès ferrugineux tel qu'on en trouve fréquemment dans l'architecture locale (Joris, 1983, p. 411-412 ; Staessens, 1983^b, p. 416-417).

Au nord, la maçonnerie de pierre sèche s'interrompt pour faire place à l'escalier d'accès au pavillon. Cet escalier droit rentrant, large de 1 m, est fait de marches en pierres enserrées entre deux anglées plus soignées. Les marches sont étroites mais régulières, chacune composée de deux voire trois assises de dalles de pierre plates.

Le pavillon de plan circulaire est à l'état de ruine. Quelques pans de murs sont conservés sur plus de 1 m de hauteur mais la majorité de la maçonnerie est préservée sur quelques assises seulement. Il a été érigé